

La COI : organisation régionale de proximité, acteur moteur de l'avenir régional

Moroni, le 3 août 2019 – « Une Commission de l'océan Indien (COI) renforcée pour écrire en lettres d'or la nouvelle histoire de l'océan Indien. » C'est en ces termes que le président de l'Union des Comores, Azali Assoumani, a résumé les travaux de la retraite ministérielle sur l'avenir de la COI qui s'est tenue à Moroni du 1^{er} au 3 août 2019.

Intervenant à la cérémonie de clôture de la rencontre des membres du Conseil des ministres de la COI, le chef de l'Etat comorien s'est réjoui de la volonté affichée d'approfondir le rôle politique de l'organisation régionale afin de la rendre plus visible et d'amplifier son action pour le développement régional.

La retraite ministérielle de Moroni, présidée par Vincent Mériton, Vice-président des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, a fixé le cap des réformes institutionnelles et fonctionnelles de l'organisation. Les chefs d'Etat et de gouvernement sont ainsi appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'orientation politique et stratégique de l'action régionale portée par la COI. Il s'agit d'affirmer la valeur ajoutée de la COI comme « *organisation régionale de proximité* » capable de défendre et promouvoir les intérêts spécifiques des Etats insulaires. D'ores et déjà, la présidence du Conseil de la COI, occupée par les Seychelles, portera un message au nom de la COI à l'occasion du Sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe. De même, il est envisagé d'organiser une rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de la COI en marge des célébrations des 60 ans de l'indépendance de Madagascar en 2020. De manière générale, les représentants des Etats membres ont souligné la pertinence de rencontres régulières de leurs dirigeants en marge des rencontres internationales et régionales afin de porter la voix régionale et de faire valoir ses besoins, de présenter ses succès et de développer les partenariats au bénéfice de la région.

L'ambition politique renouvelée et renforcée lors de cette retraite ministérielle pourrait se matérialiser symboliquement dans une nouvelle dénomination de l'organisation.

Soucieux de donner une impulsion nouvelle à la coopération régionale, les membres du Conseil ont convenu de l'opportunité de tirer profit des réussites de chacun des pays pour faire bénéficier les autres membres des expériences et expertises sectorielles, à l'image de l'économie bleue et la protection de l'environnement pour les Seychelles ou des énergies vertes pour La Réunion. Afin de renforcer les partenariats et de soutenir les activités régionales, les Etats membres ont également convenu de participer plus directement au financement des projets régionaux.

Les ministres et chef de délégation des Etats membres ont fixé des échéances brèves pour valider l'ensemble des mesures associées à l'évolution institutionnelle et fonctionnelle de la COI. Les Etats membres de la COI étaient représentés par Vincent Mériton, vice-président des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, Mohamed El-Amine Souef, ministre des Affaires étrangères des Comores, Naina Andriantsitohaina, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, Nandcoomar Bodha, ministre des Affaires étrangères de Maurice, Luc Hallade, ambassadeur français délégué à la coopération dans l'océan Indien et représentant le chef de la diplomatie française.

CONTACTS PRESSE

Unité communication de la COI



(+230) 402 61 00



communication@coi-ioc.com



[@commissionoi](https://www.facebook.com/commissionoi)



[@commission_coi](https://twitter.com/commission_coi)